



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

TGV Est

Question écrite n° 120386

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le fait que la mise en service prochaine du TGV-Est concrétise des dizaines d'années d'efforts et constitue une chance pour l'avenir des régions concernées. Une ombre subsiste cependant au tableau car la SNCF vient d'annoncer que ses tarifs pour le TGV-Est prévoient une augmentation de 20 à 47 % selon les horaires. Les Lorrains ont déjà consenti un effort financier considérable puisque le TGV-Est est le seul pour lequel les collectivités locales ont contribué au financement (23 % de l'investissement total). Il est donc inacceptable que des augmentations aussi considérables viennent maintenant s'y ajouter. Elles représentent plus du double de celles mises en oeuvre lors du lancement des TGV Paris-Lyon, TGV-Atlantique ou TGV-Nord. L'injustice est encore plus flagrante si on se réfère au tarif kilométrique. Ainsi, par rapport à Paris-Lyon et à Paris-Nantes, le tarif sur le TGV-Est est supérieur de respectivement 38 % et 19 %. Une telle situation pénalise toutes les personnes ayant des revenus modestes, en particulier les familles avec enfants. Pour une véritable justice sociale, un geste fort de la part des pouvoirs publics est donc indispensable ; elle lui demande donc comment il envisage de réduire ces distorsions tarifaires.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120386

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2596